

La Petite Tunisie

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Le Petit Tunisien

Inscriptions page 5 fr. la ligne; 2^e page : 3 fr. la ligne
Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en chef : Emile LACROIX

Abonnements Tunisie-Constantine : 10 fr. par an.
France 12 — Etranger 18 fr. par an.

« La Voix du Tunisien »

Réponse de la Petite Tunisie au chatouilleux

M. Khairallah ben Mustapha

Ancien Directeur du Protocole

Ex-Aspirant 1^{er} Ministre

Fondateur d'une ligue sans statuts ni programme

En prenant fait et cause pour la « Voix du Tunisien », dirigée par le jeune Cheykh Khairallah, fils aîné de M. Khairallah ben Mustapha, ancien directeur du Protocole, comme anciens des confrères, des sénateurs, des députés, dont MM. Alphonse Gent, sénateur de l'Ancienne ; Deloncle, ancien ministre ; Gaston Thomson, ancien ministre ; Jaurès, Camille Pelletan, ancien ministre ; Eugène Etienne, d'Oran, ancien ministre ; Letellier, d'Alger, et d'autres, et en dernier lieu le citoyen Emile Constans, député-maire de Montluçon, nous l'avons fait pour obéir à nos sentiments républicains car nous sommes des partisans résolus de la liberté de la presse et voulons que la pensée soit libre. Tout attentat contre elle nous met hors de nous, comme il doit mettre tout bon républicain ; mais nous ne nous attendions pas à la réminiscence de l'ancien directeur du Protocole, ni à ses protestations indignées d'être derrière son fils — quel mal y aurait-il ? — et d'entrer aujourd'hui ouvertement et crânement dans l'arène.

N'est-ce pas exact ? Pourtant M. Khairallah ben Mustapha s'en est offensé, alors que plus loin, dans sa réponse à la « Petite Tunisie », il a avoué avoir collaboré sous des pseudonymes à l'« E-tendard » et à la « Voix du Tunisien », non, certes, dit-il par pusillanimité, mais uniquement pour éviter des polémiques avec des gens de mauvaise foi.

Que voilà de bien gros mots pour les confrères visés !

A qui s'adressent-ils ? M. Khairallah ben Mustapha, qui a la mémoire fidèle, pense que la « Petite Tunisie » a voulu lui être désagréable comme elle l'avait été autrefois quand il était au Protocole, en disant que le destour avait la franchise de dire ce qu'il voulait, tandis que lui en fondant sa Ligue des droits du Tunisien « n'indiquait ni son but, ni rien ».

M. Khairallah ben Mustapha avait tort, car nous n'avions nullement l'intention de lui être désagréable et nous avions totalement perdu le souvenir de cet « attrapage » dont lui seul gardait le souvenir. Il en est toujours ainsi, mais pas pour les articles louangeurs que l'on oublie facilement.

Quand avait-il lieu et pourquoi ? Il aurait fallu rechercher le numéro dans notre collection, mais il faisait bien chaud ; aussi préféra-t-on consulter nos dossiers, car nous en avons tout de même quelques-uns, et bientôt nous eûmes la bonne fortune de mettre la main dessus.

Ah ! mes amis, quelle douche, quel réquisitoire contre l'ancien directeur du Protocole et son compère et complice le Premier Ministre d'alors, dont la conduite vis-à-vis du Souverain et de sa famille n'était pas des plus reluisantes ni des plus fidèles.

Ah ! mais non. Ah ! mais non ! M. Khairallah ben Mustapha ne serait peut-être pas très enchanté ni très fier aujourd'hui si nous reproduisions tout ou partie de ces documents, qu'il vaut mieux laisser dans l'ombre du passé, car il pourrait constater un certain changement d'attitude parmi ses futurs lecteurs, qui attendrait par ricochet la « Voix du Tunisien » si sa reproduction en était faite.

Et cela nous ne le voulons pas, car ce serait profondément regrettable. Une ligue des droits du tunisien, telle que nous l'entendons a son utilité et ne peut être que profitable tant à nous qu'aux tunisiens. Elle redresserait bien des erreurs que nous sommes les premiers à condamner.

Vous savez la parole, Monsieur Khairallah ben Mustapha, mais auparavant nous devrions demander à nos informateurs l'autorisation de publier ces vieux papiers, car la situation a changé.

Mais pensez à la « Voix du Tunisien », à qui nous ne voulons que du bien malgré quelques truculences et quelques exagérations qui sont l'apanage des jeunes.

LA PETITE TUNISIE.

BULLETIN

Debout les contribuables mal taxés

Les habitants de Saint-Germain se demandent s'ils ne sont pas le jouet d'un mauvais rêve.

Ils viennent, en effet, de recevoir de leur receveur municipal un avis qui porte leur taxe locative et d'entretien pour les années 1932-33 et 34 à un taux trente fois supérieur à celui de 1914.

Pas moins. C'est simplement abusif, surtout pour cette petite localité, qui ne compte pas 350 habitants à demeure, dont 100 dans des habitations à bon marché, et qui sont exonérées pendant dix ans de toute taxe ; dans cette localité où les chaussées sont mal empierrées, pas goudronnées, mal entretenues.

L'hiver on patauge dans la boue ; l'éclairage des rues est notoirement insuffisant et l'on voudrait les taxer comme s'ils habitaient une ville pourvue de tout le confort qu'on est en droit d'exiger !

Non, mais pour qui les prend-on ? Pour des poires juteuses assurément. Après avoir créé le centre, on voudrait maintenant leur tirer dessus pour la commodité des nouveaux arrivants, qui resquillent à la dépeçée.

Ce serait par trop criant. Aussi criions-nous : halte-là !

Et puis, que fait-on du dernier décret sur les loyers, qui est une copie de la loi française du 29 juin 1929, qui prévoit que le taux du loyer au 2 août 1914 sera majoré de 150 pour cent du 1^{er} juillet 1929 au 1^{er} juillet 1931 et à partir de cette date de 15 pour cent en sus chaque année jusqu'à la fin des prorogations prévues par la loi.

C'est donc le prix d'avant-guerre qui doit servir de base pour le calcul du loyer actuel.

Il coule de source que l'Administration — avec un grand A — n'a pas le droit de relever le taux des taxes, alors que les propriétaires ne peuvent relever leurs loyers suivant leur bon plaisir et leur plus ou moins d'appétit au gain.

Ainsi, par exemple, un loyer de 350 fr. en 1914 payait 27 fr. 50, dont 21 de taxe locative ; aujourd'hui, on voudrait porter ce loyer à 4.500 francs ou 5.000 comme si le propriétaire qui habite son immeuble résidait à Tunis !

En droit et en fait, la taxe locative ne peut excéder trois fois, à peu près, celle de 1914, et il en paie déjà une dix fois supérieure.

Nous appelons sur cette question la haute attention de M. le Résident Général, certain qu'il trouvera que les services compétents vont un peu fort.

J. S. P.

N. B. — La mesure n'est peut-être pas spéciale à Saint-Germain ; alors raison de plus pour que tous les contribuables résistent à l'assaut que l'on voudrait faire à leur portefeuille.

Le Scandale de la Caisse Régionale

Faut-il y revenir ? Oui, puisque « Tunis Socialiste » nous y oblige en nous lançant quelques-unes de ses flèches acérées.

Qu'avons-nous fait pour cela ? Nous avons dit simplement que notre confrère ne nous avait pas convaincu de la culpabilité de M. Noël, et que le juge d'instruction était allé un peu vite en besogne en plaçant celui-ci sous mandat de dépôt à la prison civile où il se trouve en compagnie d'un avocat-défenseur, d'un huissier et de quelques autres prisonniers de marque.

M. Noël, certes, n'a pas été un directeur de banque irréprochable, très scrupuleux, puisqu'il ouvrait les guichets de la Caisse Régionale trop largement à des emprunteurs dont le moins que l'on puisse dire, c'est qu'ils n'offraient guère de garanties, en un mot à des gens quasi-insolvables. C'est là son crime.

Mais ceci tombe-t-il sous le coup de la loi

Toute la question est là. M. le député Antonelli vient de la résoudre en « un » seul article dans les « Annales Coloniales » de Paris, alors que notre confrère local bat la grosse caisse, et avec quel entrain, depuis un mois autour de cette affaire.

Et comme s'il ne suffisait pas d'un seul rédacteur pour cette besogne, ils s'y mettent à deux et même parfois à trois, dont M. Duran-Angliviel, le leader du journal, qui a pourtant mieux à faire que de s'escrimer sur cette affaire où il voudrait voir entraîner les chefs de la Colonie agricole.

Que lui ont-ils donc fait pour s'acharner ainsi sur eux ?

Le juge est saisi ; il a M. Noël sous la main, tous les documents à sa disposition ; il faut le laisser poursuivre sa tâche en toute tranquillité et ne pas l'assommer sous l'avalanche d'une prose qui finit par lasser même les adversaires de M. Noël.

Notre confrère nous demande qu'a donc à faire le barreau en cette galère ? Quelle plaisanterie !

Est-ce que M. Duran-Angliviel aurait abandonné celui-ci, où il tient une place importante, pour se consacrer exclusivement à la rédaction de « Tunis Socialiste », où il tient la première place là aussi avec sa Fenêtre ouverte ?

Et n'est-ce pas lui qui a écrit ces deux phrases lapidaires qui détonnent sous la plume d'un avocat de sa valeur :

« M. Noël est en prison. »

« A qui le tour ? »

Qu'un journaliste comme vous et moi écrivions, cela a beaucoup moins d'importance qu'un maître du barreau ; aussi le public qui n'y comprend rien, finit par se demander si cette histoire ne finira pas en eau de boudin, car à vouloir trop prouver la culpabilité des gens, on finit par les faire absoudre. Au fond, les détournements existent-ils réellement ?

Ce n'est pas encore prouvé ; il faut attendre la fin de l'instruction.

Graves manquements certes, mais cela, encore une fois, est-il passible du Code pénal ?

Que les Fouquier-Tinville continuent donc leur besogne, cela nous indiffère, car nous ne touchons de près ou de loin aux gens de la Caisse Régionale, dont nous ignorions même l'existence avant le coup de tempête de notre confrère.

J. S. P.

Le Fisc insatiable

Contribuables défendez-vous, vous en avez les moyens.

Il n'a pas le droit d'augmenter vos taxes locatives ou d'entretien suivant son bon plaisir, le dernier décret sur le taux des loyers le lui interdit.

Echos et Nouvelles

UN HOMMAGE A LA PRESSE TUNISIENNE D'AVANT-GUERRE

Nous avons lu avec infiniment de plaisir l'hommage rendu à la presse d'avant-guerre par M. Pellegrin, délégué au Grand Conseil.

S'il n'est pas journaliste professionnel il est tout de même un peu des nôtres par sa collaboration à plusieurs journaux notamment les « Annales Coloniales », de Paris et « Tunis Socialiste » sans oublier la « Voix du Cheminot ».

Qu'il veuille bien accepter les remerciements du doyen de la presse tunisienne, qui est certainement l'interprète de tous ses confrères.

Oui, la presse, surtout indépendante d'avant-guerre a rendu des services que le public n'apprécie pas toujours à sa valeur. Car sans elle, que serait la Tunisie avec les conceptions de certains résidents généraux, soit dans le domaine politique, administratif ou financier ?

Un pays inhabitable pour nous et pour tous.

La presse leur criait : halte-là ! et sous sa pression les projets étaient abandonnés ou considérablement amendés.

Pour notre part, en avons-nous mené

des campagnes qui nous valurent des satisfactions, dont nous conservons le précieux souvenir, malgré les ennuis que les nous procurèrent parfois.

Encore une fois, merci, cher Monsieur Pellegrin.

Et à charge de revanche.

EMBARQUEMENT CLANDESTIN

Il y a quelques jours, nous trouvant à La Goulette, nous eûmes la surprise de voir le courrier italien jeter une échelle à un passager, venu dans une barque. Celui-ci monta à bord, puis sa valise fut attachée à une corde et hissée sur le pont.

Tout cela sans arrêt du navire.

Il est évident que le passager était attendu et s'embarquait clandestinement avec la complicité du capitaine, car il est défendu à un navire en marche de prendre qui que ce soit à son bord à moins de secourir un homme en danger de se noyer.

Nous appelons sur ce fait l'attention de qui de droit, afin qu'une surveillance sévère soit exercée à l'avenir par la police de La Goulette.

LE 14 JUILLET

La fête nationale du 14 juillet, privée de la revue, ce qui était logique avec la chaleur dont nous souffrons, n'a pas revêtu l'éclat de certaines années. Elle a été même assez fade.

Au reste, le public en est lassé, car il subit une dure crise, ce qui n'empêche pas le fisc de le tondre dans les grandes largeurs au point que la Chambre de Commerce de Nice a demandé au Gouvernement de réduire les salaires de ses fonctionnaires ou de réduire le nombre de ceux-ci qui dépassent de plus d'un tiers celui d'avant-guerre.

SAGES MESURES

Les journaux la « Nahda » et l'« Ouzir » ont été autorisés à reparaitre.

Nous ne pouvons qu'applaudir de cette décision qui après celle du renvoi « sine die » par le Tribunal des instances contre la « Voix du Tunisien », marque un effort vers l'apaisement dont nous avons tant besoin avec la dure crise dont souffre le pays.

A SAINT-GERMAIN

L'eau coule toujours en mince filet de midi à 4 heures. Pourquoi cette différence avec la banlieue nord ?

Rectifications qu'à Maxula-Radès l'eau coule de 6 heures et non de 8 à 14 heures comme à Tunis et la banlieue nord.

Donc, Hammam-Lif et Saint-Germain sont les deux seules localités sacrifiées, ce qui est navrant, alors qu'autrefois elles étaient privilégiées et avaient le pas sur la banlieue nord.

Les temps changent, oui, mais à leur détriment.

Pourquoi permet-on cela ?

A la poste, il n'y a qu'une toute petite boîte aux lettres à l'extérieur, ce qui est gênant quand le bureau est fermé et qu'on a un pli qui ne peut pas y pénétrer.

Ne pourrait-on pas en mettre une plus grande pour pouvoir y jeter les plis les plus volumineux ?

NECROLOGIE

M. Billoud, le sympathique vice-président de la Municipalité d'Hammam-Lif, vient d'avoir la douleur de perdre une épouse adorée des suites d'une opération chirurgicale.

Elle a été conduite au champ de repos de la petite localité par une grande partie de la population attristée de cette fin si brutale, car on espérait la voir rentrer bientôt chez elle.

Le destin en avait décidé autrement et son mari a trouvé auprès de ses administrés un réconfort à sa douleur qui était très vive.

Qu'il veuille bien agréer nos très sincères condoléances.

AUX DEPARTS

Notre ami, M. J. Bessis, administrateur et directeur général de la Banque de Tunisie, et Madame sont partis la semaine dernière pour la France ; Mme et M. Seguin, inspecteur du Travail, vice-président de la Municipalité de Saint-Germain ; Mme et M. Vayssié, procureur de la République ; M. et Mme Clapier, commissaire central cette semaine.

Nos vœux de bon séjour les accompagnent dans la Métropole.

LE SCANDALE DE LA GLACE

La Municipalité, pour parer à la carence de la Société Frigorifique et à l'exploitation éhontée des marchands, a l'in-

Casino d'Hammam-Lif

Ses déjeuners et dîners réputés

Le soir on danse

PAS D'ENTREE A PAYER

tention de faire venir un chargement de glace de Marseille.

C'est là une excellente idée, d'autant plus que la glace consommée dans cette ville provient du lac des Sylans, dans l'Ain, donc de la glace naturelle et plus avantageuse que celle fabriquée.

Qu'elle se dépêche et que nous consommions vite cette bonne glace.

NAISSANCES

Nous apprenons avec plaisir la naissance d'une fille Claudine Suzanne chez Mme et notre ami M. Jarmon, le sympathique Docteur en Pharmacie, directeur de la Grande Pharmacie du Marché, membre de la Chambre de Commerce et d'un garçon chez Mme et M. Antoine Serra, de la C. F. T. demeurant à St-Germain.

Nos vœux de bonheur et santé aux nouveaux nés et nos félicitations aux heureux parents.

SALAIRES

En Italie, dit le « Petit Casablançais », Mussolini avait décidé de faire baisser le prix de la vie.

Pour cela, il a ordonné une baisse de 12 à 35 pour cent sur les traitements ; de 8 à 10 pour cent sur les salaires.

Ouvriers et employés n'en souffrent pas trop puisque la vie a baissé dans des proportions équivalentes.

L'indice du coût de la vie qui était de 100 en 1927 est tombé à 86 en 1930. La baisse a été de 14 pour cent.

Elle n'était possible que parce que les traitements des fonctionnaires ont été réduits comme les autres et les premiers.

On ne parle pas de réduire les traitements des fonctionnaires.

Ceux-ci même ont fondé un journal, où, dans chaque numéro, ils pleurent sur leur pauvreté ! C'est certainement un journal humoristique.

FEU LE SYNDICAT

DE LA PRESSE TUNISIENNE

Il fut créé en 1905 ou 1906 par la plus grande partie des journalistes de Tunisie, dont les noms suivent par ordre alphabétique : MM. R. Bouyac, A. Canaj, D. Caftan, d'Alessandro, Demoulin, Destrées, Duran-Angliviel, Cesare Fabbri, Elie Fitoussi, Gallico, A. Guénard, Gung'l, Lacroix, Lafitte, Paul Lambert, Lecore-Carpentier, Massari, Pierre Omessa, Patricot, Révoat, Terryn, Tillot, Troll et Vendel.

Combien restons-nous de cette belle époque et combien sont morts de maladie ou de la guerre ?

Voici les noms de ces derniers : Demoulin, Destrées, morts au champ d'honneur ; Fabbri, Guénard, Gung'l, Lecore-



Votre nez a-t-il

encore besoin d'être poudré ?

Pourquoi faire usage d'une Poudre de Riz qui nécessite d'être appliquée continuellement ? C'est si ridicule — étant donné que vous pouvez vous procurer une Poudre qui tient toujours. La Poudre Tokalon est à la fois la moins coûteuse et la plus économique parce qu'elle contient de la Mousse de Crème, ce qui la fait tenir tout le long du jour. Et, mieux encore, elle protège vraiment votre peau du froid, de l'humidité et de l'apprêt des vents. De plus, danser dans des salles de bal surchauffées n'altère pas désormais la suavité de votre teint. La Poudre Tokalon est si légère qu'elle est indiscernable sur la peau. Et quel merveilleux parfum elle a aussi ! Senteur légère, subtile et cependant captivante...

Les Compacts Tokalon contiennent maintenant de la mousse de crème. La Poudre et le Rouge sont tous deux très adhérents. Quelque chose de nouveau, de différent, de meilleur.

Poudre Tokalon

Carpentier, Massari, Révocat, Troll, et peut-être Vendel, dont nous n'avons plus de nouvelles.

Le premier président fut Pierre Omesa, et le dernier en date, Paul Lambert, qui était des nôtres ces temps derniers.

LE LIVRE D'OR DE LA LEGION D'HONNEUR
Notre confrère « Le Mutilé de l'Algérie », vient d'édiier un très luxueux recueil réservé aux légionnaires du Centenaire.

Conçu dans un esprit très libéral, ce recueil, réunit tous ceux qui, à des titres divers ont été récompensés à l'occasion de cet événement historique.

Ce livre d'Or, sera certainement feuilleté avec intérêt par tous ceux qui s'intéressent à notre belle Algérie, et qui seront curieux de connaître les meilleurs ouvriers de sa prospérité.

Commander ce livre d'Or au Mutilé de l'Algérie, 1, rue Chanzy à Alger. 50 francs l'exemplaire (cinquante fr).

POUR VOUS RENDRE DANS LES PRINCIPALES STATIONS THERMALES ET CLIMATIQUES FRANÇAISES PASSEZ PAR MARSEILLE.

La voie de Marseille offre aux voyageurs désireux de se rendre en France les avantages les plus appréciables. Alger, Oran, Philippeville, Bône, Bizerte, et Tunis sont reliés à Marseille par des services de paquebots du type le plus vite. D'autre part, il n'est pas de port mieux desservi que Marseille par des trains à marche rapide, composés du matériel le plus confortable, à destination des principales stations thermales et climatiques françaises... 55 trains desservent Marseille tous les jours; 20 paquebots par semaine quittent ce port et 20 y arrivent, à destination ou en provenance de l'Afrique du Nord. Le grand nombre, la fréquence, la régularité des uns correspond au grand nombre, à la fréquence, à la régularité des autres.

Des billets directs simples valables 15 jours et d'aller et retour valables 30 ou 90 jours sont délivrés au départ des ports précités pour les principaux centres de la Métropole; ils permettent l'enregistrement direct des bagages pour la destination définitive.

A Marseille, les voyageurs peuvent s'affranchir de tout souci pour le transport de leurs colis entre le débarcadère et la gare de Marseille Saint-Charles en s'adressant au Bureau de la Correspondance Maritime P. L. M. installé dans les hangars surélevés du quai de la Joliette.

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraître : **Visions d'Italie**

poèmes par J.-L. Aubrun, dont les démelés avec les sbires de Mussolini sont très connus.

Très intéressant à lire. Aux Editions Pythagore, L. Dondet. — Prix : 10 francs.

152, avenue Wagram, Paris.

DIRECTION GENERALE DE L'AGRICULTURE, DU COMMERCE ET DE LA COLONISATION

Le mardi 11 août 1931, à 10 heures du matin, dans les bureaux de la Direction générale de l'Agriculture, 76 bis, boulevard Bab-Benat, à Tunis, il sera procédé à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, de la propriété ci-après :

Lot n° 20 de la propriété dite Bou-Arara El Aroussa, située dans le Contrôle civil de Medjez-el-Baz, Caïdat de Medjez-el-Bab.

Cet immeuble a une superficie de cent quatre vingt un hectares trente ares (181 ha 30 a) et fait l'objet du titre foncier « Bellevue IV », n° 38291.

Mise à prix : 350.000 francs

Les personnes désirant participer aux enchères devront déposer dans les bureaux de la Direction des Domaines et de la Colonisation une demande d'admission aux enchères, cinq jours au moins avant la date fixée pour l'adjudication.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Direction générale de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation (Direction des Domaines et de la Colonisation).

Administration des Habous

AVIS

Il est donné avis au public que le lundi 20 juillet 1931, à 9 heures du matin, il sera procédé au siège de l'Administration des Habous, à l'échange par voie d'enchères d'une olivette dite Ouarda, sise à Ras-Tabia, près de Tunis, d'une contenance approximative de 219 oliviers, dont 3 sauvages, terre argileuse propre à la fabrication des briques, habous de feu Ali El Djaziri.

Grande Pharmacie du Marché
10, Rue d'Espagne — TUNIS — Tél. 5.85
Paul JARMON, docteur en Pharmacie, licencié ès-sciences, ex-chef de Travaux à la Faculté de Médecine de Toulouse.
Pharmacie d'ordonnances : Produits divers. Prix modérés. Livraisons à domicile. Expédition à l'intérieur.
Fournisseur de l'Amicale des postiers français et de l'Amicale des postiers indigènes.
Dépôt Général de la FARINE LAROUSSE

Administration des Habous
AVIS
Il est donné avis au public que le lundi 27 juillet 1931, à 10 heures du matin, il sera procédé au siège de l'Administration des Habous, à la location par voie d'enchères publiques de :
1. Un magasin situé rue Bou-Khtioua, n° 5, à Tunis, pour le restant de l'année en cours et de l'année 1932, sur une mise à prix de 600 francs;
2. Un premier étage situé rue Hammama-Erremimi, n° 1, à Tunis, pour le restant de l'année en cours et les années 1932-1933, sur une mise à prix de 2.500 francs;
3. Un premier étage situé rue Ksour-Bou-Ghedir, n° 40 bis, à Tunis, pour le restant de l'année en cours et les années 1932 et 1933, sur une mise à prix de 2.000 francs.
Pour plus amples renseignements, s'adresser au Bureau Foncier n° 28, de l'Administration des Habous, 55, rue de l'Eglise, à Tunis.
Le Directeur des Habous, ALI SAKKAT.

LA COTE DU SOLEIL
KORBOUS
STATION THERMALE ET CLIMATIQUE
Administration des Habous
AVIS
Louanges à Dieu !
L'Administration des Habous porte à la connaissance du public que parmi les Oukafs de Mesjed Essebt, à Nabeul, se trouve la totalité de la parcelle nue, irrigable, sise au village de Maamoura, et bénéficiaire d'un droit de servitude sur le puits dit « Bir Ali Zaara », sis non loin du côté Sud de cette parcelle limitée :
Au Sud, par une route;
A l'Est, en partie par la maison de Si Ali ben Mohammed el Koroghli et en partie par le terrain de Si Ali ben Mohammed ben el Hadj Gasem;
Au Nord, par la parcelle de Si El Haqj Mohammed Makhlouf;
A l'Ouest, en partie par le terrain de Si El Hadj Mohammed Sadok ben Mohammed Ziani et en partie par la maison de Si El Hadj ben Ahmed ben Ali.
Que son titre constitutif a été égaré et qu'elle se propose de faire établir un acte d'authenticité établissant ses droits de caractère habous sur la parcelle susvisée.
En conséquence, quiconque aurait une prétention à opposer aux dites fins, devra la faire valoir auprès du cheikh Cahdi de Nabeul.
Ecrit en vertu de l'autorisation de ce dernier à la date du vingt-trois moharem l'an mil trois cent cinquante correspondant au dix juin mil neuf cent trente et un.
Empreinte du sceau du Tribunal du Charaâ de Nabeul.
Le Directeur des Habous, ALI SAKKAT.

LA COTE DU SOLEIL
KORBOUS
STATION THERMALE ET CLIMATIQUE
Administration des Habous
AVIS
Louanges à Dieu !
L'Administration des Habous porte à la connaissance du public que parmi les Oukafs de Mesjed Essebt, à Nabeul, se trouve la totalité de la parcelle nue, irrigable, sise au village de Maamoura, et bénéficiaire d'un droit de servitude sur le puits dit « Bir Ali Zaara », sis non loin du côté Sud de cette parcelle limitée :
Au Sud, par une route;
A l'Est, en partie par la maison de Si Ali ben Mohammed el Koroghli et en partie par le terrain de Si Ali ben Mohammed ben el Hadj Gasem;
Au Nord, par la parcelle de Si El Haqj Mohammed Makhlouf;
A l'Ouest, en partie par le terrain de Si El Hadj Mohammed Sadok ben Mohammed Ziani et en partie par la maison de Si El Hadj ben Ahmed ben Ali.
Que son titre constitutif a été égaré et qu'elle se propose de faire établir un acte d'authenticité établissant ses droits de caractère habous sur la parcelle susvisée.
En conséquence, quiconque aurait une prétention à opposer aux dites fins, devra la faire valoir auprès du cheikh Cahdi de Nabeul.
Ecrit en vertu de l'autorisation de ce dernier à la date du vingt-trois moharem l'an mil trois cent cinquante correspondant au dix juin mil neuf cent trente et un.
Empreinte du sceau du Tribunal du Charaâ de Nabeul.
Le Directeur des Habous, ALI SAKKAT.

Grande Distillerie Tunisiene
G. & E. LICARI
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et Rue de Besançon — TUNIS
Liqueurs de premier choix — Vins en gros
SPECIALITE D'AMER ET DE FERNET LICARI
Récompenses à plusieurs expositions et concours. Médaille d'or. — Exposition Universelle de Paris 1900. Médaille vermeil au Concours de Paris 1900.

Restaurant du Japon
G. FIORINI (Propriétaire)
— 7, Rue Amilcar — TUNIS —
Service à la Carte — Repas sur commande — Vraie cuisine italienne — Spécialité de Ravioli et Cassate — Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples — Vins du Piémont et Vins de Chianti.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite
Procédés et Brevets A. NOBEL
PELLET César, agent
DEPOSITAIRE A TUNIS : 9, Rue de Bretagne
Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Mèches de mines, 3 tissus rond — Téléphone 1.39.
Adresse Télégraphique : Pellet — Tunis

L'HUILE QUI GRAISSE LE PLUS
« Vacuum Mobiloil »
Marque « GARGOYLE »
Maison A. MODIGLIANI
Agent général et Dépositaire pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles — TUNIS
Télégr. : Import-Tunis Tél. : 0.74

Compagnie de Navigation Mixte
Gie Touache — Paquebots-Poste Français
Imm. au Trib. de Commerce de Lyon N° B 1624
AGENCE DE TUNIS
Service régulier entre Marseille-Tunis et Tunis-Marseille
Pour fret et passages, s'adresser aux Bureaux de l'Agence à Tunis, Rue d'Alger
L'Agent principal : Casimir PEDELUPE

ANIS BERGER
Claude Berger et Cie — Marseille
Apéritif Anisé
DEMANDEZ PARTOUT
le Rhum Chauvet
JULES CURTELIN ET JEAN CASSAR
Représentants-dépôtaires
4, Rue de Flandres — TUNIS

Comptoir National d'Escompte de Paris
Société Anonyme au capital de 400 millions de Francs entièrement versés
Dépôts à vue et à échéance fixe (Taux AVANTAGEUX)
Agence en Tunisie :
TUNIS — BEJA — BIZERTE — MATEUR
MONASTIR — SFAX — SOUSSE
Escompte et Recouvrements
TOUTES OPERATIONS DE BANQUE, DE BOURSE ET DE CHANGE
Location de compartiments de COFFRES-FORTS
— Dépôt de Colis —

Pianos ERARD, PLEYEL & HOFMAN
Les Trois marques mondiales
J. & A. Bembaron
5, Rue Es-Sadikia - TUNIS
N.B. — Etant donné l'importance de nos achats nous vendons nos pianos à des prix défiant toute concurrence.

LE CHAT NOIR
70°
EAU DE COLOGNE
TRIPLE EXTRAIT
C. Simon

Compagnie Algérienne
Société Anonyme fondée en 1877
Capital : 105.000.000 de Francs entièrement versés
Réserves : 89.000.000 de Francs
Siège Social : PARIS, 50, rue d'Anvers
TOUTES OPERATIONS DE BANQUE DE BOURSE ET DE CHANGE
Comptes de dépôts à vue et à préavis
Dépôts à échéance
Escompte et Encaissement de tous Effets
Crédits de Campagne
Prêts sur Marchandises
Envois de Fonds — Opérations sur Titres
Garde de Titres — Souscriptions
 Paiement de Coupons
Location de compartiments de coffres-forts
Emission de Chèques
et de Lettres de Crédit sur tous Pays
Agencés en France dans toutes les Villes et Principales Localités de l'Algérie du Maroc et en Syrie
EN TUNISIE :
Tunis, Béja, Bizerte, Djerba, Gabès, Kairouan, Mahdia, Maten, Medjez-el-Bab, Sfax, Souk-el-Arba, Souk-el-Khemis, Sousse, Zarzis.
CORRESPONDANTS DANS LE MONDE ENTIER

Banque Franco-Tunisienne
des prêts mobiliers et monts de piété tunisiens
La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEMI pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, Rue d'Alger — Tunis.

Garage Victorine
Box particulier — Entretien des autos
12, Rue de Vesoul (à 100^m de l'Av. Jules-Ferry)

Moulins-Concasseurs Bamfords «LE RAPIDE»
MOULINS pour blé, org., maïs, café, etc..
1.200 références en Tunisie
Essais, devis et renseignements franco sur demande
INDUSTRIA
70, Avenue de Carthage - TUNIS

Cie Générale Transatlantique
Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, r. Es-Sadikia
Départ de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 h. du soir. — Départs de Bizerte pour Marseille les mardis à 17 h.

Office Français Immobilier & Commercial
« ASSURANCES »
(28^e ANNEE)
28 Rue d'Italie — TUNIS — Téléph. 18.96
Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc., et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à OFFICE FRANÇAIS.

Une Jolie Peau Nouvelle En 3 Jours
Blanche, Douce, Veloutée.
1 Tout Pore Dilaté Diminué de grandeur.
2 Tout Point Noir Disparu.
3 Toute Ride Due à la Fatigue Supprimée.
Appliquée sur n'importe quelle peau — jeune ou vieille — voyez ! quelle merveilleuse transformation.
La Crème Tokalon, couleur blanche (non-grasse) contient maintenant une nouvelle crème douce et crémeuse extraite des fleurs et combinée avec de la crème fraîche et de l'huile d'olive précieuses. Elle pénètre instantanément dans la peau dont elle calme et soulage les pores dilatés, des points noirs, des boutons et de la plupart des imperfections du teint, est supprimée. Toute peau est rendue blanche, douce et veloutée. Tonique, astringente et nourrissante elle maintient frais et dans une délicate moiteur, mais exempt de graisse, l'épiderme le plus desséché. Elle convient également pour enlever le brillant d'une peau huileuse ou d'un nez luisant.
Employez la Crème Tokalon (couleur blanche) chaque matin. Elle pare la peau, en 3 jours, d'une beauté et d'une fraîcheur nouvelles et indescriptibles et cela d'une manière impossible à obtenir autrement. Si vous avez des rides et les muscles du visage affaiblis, employez aussi la Crème Tokalon, Aliment pour la Peau (couleur rose) le soir avant de vous coucher — elle nourrit et rajeunit votre peau pendant votre sommeil.
BOUTONS
POINTS NOIRS
PORES DILATÉS
ESSAYEZ CETTE NOUVELLE RECETTE

Grand Hôtel & G^d Hôtel de France
8, rue Léon Roches
TUNIS
Encourante Ascenseur
2 appartements avec salle de bain privée
Chauffage central partout
Grand Hôtel St-Georges
Chauffage central — Eau courante
Souffle du Zéphyr
MARSA-PLAGE
Situation unique face à la mer
Jardin - Terrasse - Eau courante
J EYMON & Cie, Propriétaires

VÊTEMENTS J. BELLE
V. DARVAUX
réunis
Téléph. 30.55
7, Rue des Belges
TUNIS
Vêtements Civils et Militaires
Rayon spécial de décorations et insignes
Le Gérant : E. LUMBROSO
Imp. GORSSE, BASCONE et MUSCAT

Placement Or
Sur terrain d'avenir. Grand lotissement 40.000 mc. au Belvédère-supérieur par lots de 400 à 500 mc. Facilités de paiement.
S'adresser chez Ange NAGGACHE, 8, Rue d'Alger, à Tunis — Tél. : 40.49.

PHARMACIE BLOCH
4, Avenue de France, et Rue Al-Djazira
BLOCH Léon Fils
Pharmacien de 1^{re} Classe
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'Ecole Supérieure d'Alger
— Téléphone : 5.53 —

DEMANDEZ PARTOUT LES
apéritifs Licari
Raymond Valensi
INGÉNIEUR ARCHITECTE
TUNIS — 22, Rue de Russie — TUNIS
DEPOT DE MACHINES AGRICOLES
41, Ave Al-Djazira, 41

Maisons recommandées
Tunisia-Palace, 1^{er} ordre, au centre de Tunis des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres — Cuisine réputée à prix fixe, à la carte — Ascenseur.
Grande Fabrique d'Espadrilles Ripoli Mentero et Garcia — Tél. : 24.17 — 1, Rue Al-Djazira, Tunis — Gros, demi-gros, détail.
Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Guénot — 1^{re} Clinique fondée en Tunisie en 1883 4, rue Zarkoun — Tunis
Belle Jardinière — Vêtements et tout ce qui concerne la Toilette pour hommes. — M. A. Comby — 5, Rue d'Angleterre et 17, Rue d'Italie (en face la Poste, Tunis).
Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », Avenue de France, Tunis — Brami Frères et Cie, propriétaires.
Artificiers Ancienne maison Paonessa Père et Fils, Louis Paonessa Fils, successeur, rue de Bretagne - Tunis.
Grand Hôtel de France — 1^{er} ordre — L. de Lacroix, propriétaire — (Sousse-Tunisie).

BANQUE DE TUNISIE
Société anonyme au Capital de 16.000.000 de Francs
Siège Social à Tunis — Succursales à Sousse, Sfax et Bizerte
Agences : Tunis (Agence A), Béja, Kairouan, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Monastir, Souk-el-Khemis, Ferryville, Gabès, Zarzis, Ebba Ksour, Nabeul, Djerba
Escompte, Recouvrements, Dépôts à vue et à échéances fixe, Emissions de chèques et de lettres de crédit pour tous pays, Ordres de Bourse, Dépôts de Titres, Location de coffres-forts
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

AGENCE GENERALE D'ASSURANCES
LA NATIONALE
Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle
« LA NATIONALE », se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant de beaucoup la Compagnie venant immédiatement après elle.
S'adresser pour tous renseignements à
MM. Eugène BESSIS & Fils, Agents généraux
4, av. de France - TUNIS — Téléph. 4.79

MATERIAUX DE CONSTRUCTION
B. BISMUTH
Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie
Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire
Fers, aciers marchands
Usine d'Agglom. en Ciment à Djebel-Djelloud
ENTREPOT : 8, Rue de Portugal (prolongée)
BUREAUX : Rue Es-Sadikia

Chaux Hydraulique et Ciments PAUL OTIN
EPOT : Rue de Turquie (Port)
BUREAUX : 29, Avenue Jules-Ferry — TUNIS
Téléphones : 1.87 Potinville Réseau HammamLif N° 24